

1. Renseignements administratifs (à remplir par la famille)

Élève

<p>Nom : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Sexe : _____</p> <p>Date de naissance : _____</p> <p>Adresse de l'élève : _____</p> <p>Commune : _____</p> <p>Code postal : _____</p>
--

Scolarisé(e) en **2023-2024** en classe de : _____

Établissement : _____

Commune : _____

Représentant(s) légal (aux)

▪ **Représentant légal** (*nom, prénom, père/mère/tuteur*) : _____

Adresse (*si différente de celle de l'élève*)

Commune : _____ Code postal : _____

Tel. Domicile : _____ Tel. Portable : _____

Adresse mél : _____

▪ **Représentant légal** (*Nom, prénom, père/mère/tuteur*) : _____

Adresse (*si différente de celle de l'élève*) : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Tel. Domicile : _____ Tel. Portable : _____

Adresse mél : _____

Demande d'admission en internat
--

Lire la note d'information jointe pour connaître les niveaux d'admission dans chacun des internats.

Projet de scolarisation pour la rentrée 2024	
Niveau de classe ou de formation	Etablissement scolaire

Motif de la demande

Éloignement géographique

Transport

Raisons éducatives

Raisons personnelles

Dossier social

Autres : _____

Signature des responsables légaux

Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom : _____ Prénom : _____ Père Mère Tuteur	Nom : _____ Prénom : _____ Père Mère Tuteur
Date : _____	Date : _____
Signature	Signature

2. Pièces complémentaires obligatoires selon le niveau d'admission

- **pour une demande d'admission en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}**: les deux premiers bulletins scolaires de l'année en cours

Transmission des dossiers et des pièces justificatives :

🚦 le vendredi 14 juin 2024 au plus tard pour tous les niveaux, de la 5^{ème} à la 3^{ème}

▶ A la DSDEN de la Haute-Vienne – division de l'action éducative et de la vie de l'élève

Les commissions d'admission en internat sont fixées aux dates suivantes :

- niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} de collèges et prépa-métiers : lundi 24 juin 2024